Case
FRC
Supp 1.
73
no. 2

LETTRE SYNODIQUE
DU CONCILE NATIONAL DE FRANCE,
AUX PASTEURS ET AUX FIDÈLES,
Sur les moyens de rétablir la paix religieuse.

LES EVÊQUES ET PRÊTRES RÉUNIS EN CONCILE NATIONAL, A LEURS FRERES, LES PASTEURS ET FIDELES DE L'EGLISE DE FRANCE; SALUT ET BÉNÉDICTION EN NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, QUI A DIT A SES APOTRES : *JE VOUS LAISSE LA PAIX, JE VOUS DONNE MA PAIX; ET QUI EST LUI-MEME NOTRE PAIX.*

BENI soit, nos très-chers frères, *le père des miséricordes et le Dieu de toute consolation* (1), qui nous *a rassemblés en son nom* des différentes parties de la France, pour travailler à appaiser, autant qu'il est en nous, la tempête qui, depuis long-temps, agite notre église.

Pourriez-vous ne pas reconnoître l'effet admirable de la divine providence, dans cette réunion

(1) 2. Cor. 1. 3.

[illegible] LIBRARY

dont des siècles éloignés offrent seuls des exemples ? L'homme terrestre et charnel, qui ne comprend pas les voies de Dieu, en regardoit le projet même comme une folie ; et les circonstances sembloient nous accuser d'imprudence et de témérité. Mais *nous avons vu*, comme les Mages, l'*étoile du Seigneur* (1). Notre charité pour nos frères a été comme une vive lumière qui a pénétré nos cœurs : elle a conduit nos pas et dirigé nos démarches. L'état de dénuement et de pauvreté auquel sont réduits les ministres des autels, les fatigues d'un long et pénible voyage, l'incertitude sur les dispositions des autorités civiles, les clameurs réunies des ennemis de l'église de Jésus-Christ et de la patrie, la crainte de voir nos embrassemens repoussés par ceux même dans les bras desquels nous desirons sincèrement de nous jeter ; rien ne nous a arrêtés. Tous les obstacles ont été applanis ; et nous nous trouvons réunis en concile, assurés de la protection des lois, et pleins de confiance sur-tout dans celui qui a promis à ses disciples *d'être au milieu d'eux, toutes les fois qu'ils seroient assemblés en son nom* (2).

Oui, c'est ici, nos très-chers frères, l'*œuvre du Seigneur*, *l'opération merveilleuse de sa divine toute-puissance* (3) : *espérons qu'il daignera achever en nous ce qu'il a commencé* (4).

Rapprocher des cœurs que divisent des opinions différentes, suscitées et entretenues par des intérêts divers ; concourir de toutes nos forces, et par tous les sacrifices que commande l'amour de l'unité, à

(1) S. Math. 2, 3.
(2) S. Math. 18, 20.
(3) Ps. 117.
(4) Phil. 1, 6.

rétablir dans l'église de France la paix que *l'homme ennemi* a troublée ; rendre à cette église une partie de son éclat, non cet éclat trompeur qui vient des richesses et des honneurs humains, mais l'éclat seul digne d'elle, celui que peut lui donner le renouvellement des règles anciennes et des vertus qui en ont été si long-temps les fruits précieux : voilà, vous le savez, nos très-chers frères, voilà notre unique but, le vœu le plus sincère de nos cœurs, et le principal objet de nos travaux et de nos efforts.

Aussi, suivant le premier mouvement de la charité qui nous anime, c'est vers nos frères, vers ces frères toujours chers, et qui veulent en vain élever entre eux et nous un mur de séparation, que se sont d'abord portées toutes nospensées. C'est à eux qu'avant tout, nous avons adressé des paroles de paix, *les exhortant à oublier le passé* (1), *pour ne s'occuper avec nous que du bien d'une église*, dont nous sommes tous membres, et à ne faire tous ensemble qu'un seul troupeau, sous les mêmes pasteurs visibles, comme déjà nous avons tous pour pasteur Jésus-Christ, *le prince des pasteurs*.

En même temps, témoignant notre juste respect pour le chef de la société chrétienne, pour notre S. P. le Pape, auquel appartient *la sollicitude de toutes les églises*, nous l'avons conjuré, par tous les motifs de la charité et de l'intérêt de la religion même, de se rendre le pacificateur de frères, qui reconnoissent tous l'église pour leur unique mère, et se font tous un devoir de le révérer lui-même comme le père commun de tous les fidèles.

Puisse le Seigneur bénir nos efforts, et se servir

(1) Ep. S. Bas. 266.

de nous, malgré notre indignité, pour remplir les desseins de sa miséricorde sur notre église! C'est par les plus foibles instrumens, qu'il fait le plus souvent éclater les merveilles de sa grace.

Maintenant c'est dans votre sein que nous voulons répandre les sentimens de nos cœurs, ô nos chers et dignes coopérateurs dans le saint ministère, et vous tous, fidèles de Jésus-Christ, membres de cette église, au gouvernement de laquelle le Saint Esprit a daigné nous appeler par votre choix, tout pécheurs que nous sommes!

Dans le corps mystique de Jésus-Christ, il est une sainte communion de bonnes œuvres, de prières et de mérites entre tous les membres: tous doivent prendre part aux maux de l'église, et concourir, selon leur pouvoir, à réparer ses pertes; et de ce pieux concert, résulte, selon l'expression de Tertullien, *une sainte violence* (1) qui appaise la colère de Dieu, et attire sur son église les effets de sa miséricorde.

Mélèce, chassé d'Antioche par la fureur des hérétiques, recommanda son église aux prêtres et aux fidèles. De saintes femmes furent les dépositaires des dispositions pacifiques de S. Jean Chrysostôme, exilé de son siége. Si l'église de France se garantit d'une partie des maux du schisme qui divisa l'église d'Occident, au quatorzième siècle, elle le dut à l'activité, au zèle de ses princes et de ses magistrats; et les efforts des chefs des empires chrétiens, les cris des peuples contribuèrent particulièrement au retour de la paix, que le concile de Constance rendit enfin à toute l'église.

---

(1) Tertul.

C'est à l'exercice de cette même sollicitude, que nous vous appelons, ô nos très-chers frères, pasteurs et fidèles ! Elle fait partie de ce *sacerdoce royal*, qui vous appartient à tous, selon la doctrine de S. Pierre, *pour annoncer les merveilles de Dieu* (1). Que chacun travaille, selon le rang qu'il tient dans le corps de l'église, à hâter une réunion si desirable des esprits et des cœurs, les uns par des instructions solides, soutenues de la force de l'exemple; les autres par un sincère attachement à l'unité; tous par un zèle pur pour la religion, par le renouvellement de leurs mœurs, par une humble soumission à la providence, qui, maîtresse absolue des sociétés, les gouverne à son gré, par toutes les démarches d'une charité prudente et éclairée, et surtout par de ferventes et humbles prières au Seigneur.

Car, nous devons vous le dire avec le célèbre Gerson, en vain travaillerons-nous à ramener la paix parmi nous, si nous ne sommes nous-mêmes en paix avec Dieu, qui est *le prince de la paix*, et dont la grace peut seule nous donner la paix, après laquelle nous soupirons. Or, cette paix avec Dieu, nous ne pouvons l'attendre, que du repentir sincère de nos fautes, de la conversion de nos ames, et d'une entière fidélité à marcher dans les voies du salut (2).

Nous savons, nos très-chers frères, quelle fut votre douleur dans ces jours d'horreur et de désolation, où tout-à-coup vos temples vous furent ravis, pour être profanés par les plus infâmes abo-

(1) 2. ép. S. P. 2, 9.
(2) Gers. cons. 10 *de univer. ecclesiæ.*

minations, et vos ministres arrachés de l'autel, pour être jetés dans de sombres cachots, et livrés aux insultes, aux tourmens et à la mort. Mais vos pensées se reportèrent-elles alors sur les véritables causes de ces maux ?

Partageant la fausse confiance des juifs, nous disions, comme eux : *le temple, l'autel du Seigneur est au milieu de nous* (1) ; et contens, comme eux, d'y rendre à Dieu les hommages extérieurs commandés par la loi, nous bornions là tout notre culte. Nous avions donc mérité que ce culte même nous fût ravi. Mais nos fautes, qui ont seules attiré sur nous ce terrible fléau de la justice divine, ont-elles été le principal objet des larmes que nous avons versées ? Est-ce contre nous-mêmes, contre nous, les vrais auteurs de ces calamités, que s'est tournée notre indignation ? Nous ne considérions que l'instrument qui nous frappoit ; et *nous ne nous humilions pas sous la main toute-puissante* (2) d'un Dieu offensé de nos crimes, dont ces instrumens ne faisoient qu'exercer les justes vengeances.

Aujourd'hui du moins que sortis, comme le peuple juif, d'une dure captivité, nous avons la liberté de rentrer dans nos temples, pouvez-vous vous rendre le témoignage, nos très-chers frères, que, devenus des serviteurs plus fidèles du Seigneur, vous travaillez efficacement à désarmer sa colère ?

Nous ne parlons pas de ces fidèles indifférens à la privation des secours de la religion, de ces pasteurs insensibles à la perte des ames, qui se disent

(1) Jéré. 7. 4.
(2) 1. S. Pierre. 5.

encore chrétiens, et demeurent dans une coupable insouciance pour le rétablissement du culte; ceux-ci, par une méfiance injurieuse à la divine providence, oubliant qu'ils sont les successeurs des Apôtres à qui Jésus-Christ a dit : *Ne vous inquiétez pas si vous aurez de quoi fournir à votre nourriture ou à votre vêtement; cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera accordé* (1) ; ceux-là, par un intérêt sordide qui les porte à rejeter les services de l'ouvrier évangélique, pour ne pas lui donner le salaire que Jésus-Christ déclare lui être dû 2).

Mais vous-mêmes, ô nos très-chers frères ! vous, pasteurs et fidèles, qui avez témoigné tant de zèle, pour relever les ruines des temples du Seigneur, et pour rétablir ses autels, avez-vous eu, permettez-nous de vous le demander, avez-vous eu le même empressement pour réparer les véritables temples de la divinité, c'est-à-dire, pour sanctifier vos cœurs et vos corps ? Car vous êtes, dit S. Paul, *le temple de Dieu* ? (3) *et le temple de Dieu est saint.* Les temples matériels sont rendus à leur destination ; ils retentissent des cantiques de louanges en l'honneur du Très-Haut ; on y offre le sacrifice auguste de la victime sainte qui s'est immolée pour nos péchés. Mais qu'il en est peu qui travaillent à devenir eux-mêmes des demeures dignes de Dieu, par les larmes d'une sainte pénitence, et par l'ornement des vertus chrétiennes ! Qu'il en est peu qui s'occupent à éclairer leurs esprits par une instruction solide, à purifier leurs cœurs, pour y offrir, comme sur un autel saint et agréable au Seigneur, *les*

(1) S. Math. 6, 31.
(2) S. Math. 10, 10.
(3) 1. cor. 3, 17.

hosties spirituelles, le sacrifice de leurs vices et de leurs passions (1) !

Nous sommes obligés de le dire ici, nos très-chers frères, et nous vous le disons le cœur pénétré d'une vive douleur, le culte chrétien semble n'être plus parmi nous qu'un culte purement pharisaïque ; tout se réduit presque à l'extérieur, aux cérémonies qui frappent les sens ; et la plupart négligent ce qui fait la base de la religion, ce qui tend à la réforme des mœurs. Dieu est en apparence adoré, mais il ne l'est qu'au dehors, et non *en esprit et en vérité*. La religion paroît triomphante ; mais c'est un triomphe, pour ainsi dire, tout terrestre. La parole sainte est à peine annoncée, ou n'est écoutée qu'avec dégoût. Jésus-Christ, dont on s'honore de se dire les disciples, est presque méconnu ; ses mystères adorables ne sont pas médités ; la grace, qui en est le fruit précieux, cette grace, sans laquelle nous ne sommes rien, sans laquelle nous ne pouvons rien, on la néglige, on la rejette, puisque les sacremens qui en sont les canaux les plus abondans, sont presque abandonnés. On veut des ministres, mais ce n'est que pour présider à la récitation de la prière publique, et non pour *enseigner*, pour *exhorter*, pour *reprendre*, pour *corriger*, ce qui est pourtant le principal objet de leur ministère, comme S. Paul le recommande à Tite et à Timothée. On veut paroître chrétien, mais on ne s'embarrasse pas d'être juste, le sacrement de pénitence qui est l'unique source de la justice chrétienne pour les pécheurs, n'étant regardé par plusieurs que comme un joug odieux auquel ils voudroient se soustraire.

---

(1) 1. S. Pier. 2, 5.

Ne nous étonnons donc plus, nos très-chers frères, si, d'un côté, le démon de l'impiété redoublant ses efforts ose se flatter de réussir à substituer à la religion de nos pères, à une religion fondée sur la parole de Dieu même, une religion fantastique, qui n'a d'autre autorité que celle d'une raison mensongère; et si, de l'autre côté, le démon de la discorde, cachant son venin mortel sous les dehors trompeurs d'un zèle en apparence religieux, souffle et entretient la division parmi nous; faisant élever de toutes parts autels contre autels, et semant des haînes, des contentions dans des cœurs que la charité seule devroit unir étroitement, puisque notre Dieu est *tout charité*, et que sa loi ne prêche, n'inspire que charité (1).

Voulons-nous, nos très-chers frères, opposer un remède efficace à ce double fleau? Rentrons en grace avec Dieu, en le servant fidèlement et dans toute la sincérité de nos cœurs; et ce Dieu tout-puissant qui marque aux flots impétueux de la mer la borne où vient expirer leur fureur (2), appaisera la tempête que nos infidélités ont excitée contre nous, et soulèvent encore au milieu de nous-mêmes.

Ici les idées, les sentimens se pressent en foule dans nos esprits et dans nos cœurs. Nous voudrions pouvoir, nos très chers frères, mettre tout-à-la-fois sous vos yeux toute la grandeur, toute la sublimité des dogmes du christianisme, et toute l'étendue, tous les avantages de la morale et des devoirs qu'il prescrit; car tel est l'enchaînement des principes et des préceptes de notre sainte reli-

(1) 1. J. S. Jean, 4, 16.
(2) Ps. 110, 9.

gion, que *manquer en un seul point, c'est les attaquer, c'est les enfreindre tous*, dit l'apôtre S. Jacques (1).

Mais qu'il nous suffise de vous recommander, à vous, pasteurs, de regarder l'instruction des peuples comme la première, comme la plus essentielle de vos obligations, et à vous, fidèles, d'écouter avec attention la voix de ceux qui vous enseignent, et de vous bien pénétrer des vérités de la religion, pour les retracer dans vos mœurs. Que les saintes écritures retentissent sans cesse aux oreilles de tous, soient sans cesse dans les mains de tous. Là vous apprendrez à adorer, à aimer, à servir Dieu de tout votre cœur, de toute votre ame et de toutes vos forces; à aimer votre prochain, c'est-à-dire, tous vos frères, tous les hommes, à les aimer comme vous-mêmes, en vue de Dieu, et par amour pour Dieu. Alors la société chrétienne ne formera plus qu'une seule famille, dont une concorde inaltérable unira tous les cœurs, en même temps qu'ils seront tous unis avec Dieu.

Ah! si cette doctrine excellente, si propre au maintien de l'ordre et de la tranquillité publique, étoit plus connue, plus pratiquée, aurions-nous à déplorer les maux qui nous affligent, et à redouter ceux qui semblent encore nous menacer?

Le sentiment de tous seroit un sentiment de soumission, d'obéissance et de résignation aux ordres de la providence. Nous la reconnoîtrions, cette providence, dans ces mêmes révolutions qui n'excitent dans la plupart que des mécontentemens, des murmures, parce qu'ils ne s'occupent que de leurs intérêts; nous l'adorerions, cette providence, dans

(1) Jac. 2, 10.

tous les événemens, puisque nous saurions que rien n'arrive sans son ordre ou sans sa permission, et que les *cœurs des hommes sont dans sa main*, comme une eau que le jardinier distribue à son gré, pour arroser et fertiliser les terres qu'il cultive (1).

De-là, nos très-chers frères, une soumission sincère et véritable à la puissance qui gouverne: *elle vient de Dieu*, dit S. Paul; et *lui résister, c'est résister à l'ordre de Dieu même* (2).

Comment se peut-il qu'il soit besoin de rappeler à des chrétiens un devoir qui est prescrit à tous sans distinction (c'est la réflexion de S. Jean Chrysostôme) le devoir de concourir au maintien de l'ordre établi dans la société à laquelle ils appartiennent; le devoir de sacrifier, *non par contrainte*, mais *par principe de conscience*, une partie de leurs biens à la paix de la cité dont ils sont membres; le devoir d'intéresser le ciel à la conservation de l'état dans lequel ils vivent: devoir qui retentit presque à chaque page des livres saints, que Jésus-Christ, que les apôtres, que les fidèles de tous les siècles ont enseigné si hautement par leurs exemples, comme par leurs instructions!

En même temps que nous sommes chrétiens, nous sommes citoyens. Si le ciel est notre véritable patrie, nous avons une patrie temporelle, à la paix, à la tranquillité de laquelle nous devons concourir, pour laquelle nous devons prier, *afin de mener une vie paisible dans toutes sortes de bonnes œuvres:* c'est ainsi que parle S. Paul (3). *Cherchez*, crioit Jérémie

(1) Prov. 21, 1.
(2) Rom. 13, 1.
(3) 1. Tim. 2, 3.

aux juifs, habitans de Babylone, *cherchez la paix de la cité, et priez pour elle, parce que vous trouverez votre bonheur dans le sien* (1).

D'ailleurs quels motifs n'avons-nous pas, Français catholiques, pour nous attacher à notre patrie, au gouvernement qui y est établi ?

Le gouvernement républicain est celui qui se rapproche le plus des principes de l'évangile ; et cette sage liberté, cette égalité civile qui en sont les véritables bases, ne semblent-elles pas propres à rappeler dans l'ordre politique l'ordre même que Jésus-Christ est venu ramener sur la terre ?

En vain voudriez-vous reporter vos regards sur les événemens affreux, à travers lesquels ce nouvel ordre s'est établi. Ces horreurs sont l'ouvrage des crimes, des passions des hommes ; mais des chrétiens ne doivent considérer que l'œuvre de Dieu. Et pourrions-nous la méconnoître dans l'établissement et dans les progrès de la république française ? Au dehors, tout a paru conjurer contre elle ; mais les phalanges aguerries et nombreuses de ses ennemis ont été mises en déroute par de jeunes républicains, qui ont appris l'art des combats par leurs victoires. Au dedans, les obstacles se sont multipliés ; des trahisons se succédant rapidement, sembloient devoir en attirer la ruine ; une horrible anarchie a pensé l'étouffer dans sa naissance ; des complots concertés dans l'ombre ont paru menacer de la miner sourdement par des moyens qui, pour être lents, n'en étoient pas moins dangereux : mais elle a triomphé de tous ses ennemis. Quel est l'homme assez aveuglé pour ne pas dire, comme les mages

(1) Jéré. 29, 7.

de Pharaon : *Le doigt de Dieu est ici* (1) ? Et tous ces événemens ne doivent-ils pas être pour nous tous, comme une espèce de voix, par laquelle le Seigneur nous dit, comme autrefois à Roboam et à son peuple, par la bouche d'un prophête ? *Vous ne vous élèverez pas, vous ne combattrez pas contre vos frères, qui sont, comme vous, les enfans d'Israël : que chacun reste paisible dans sa maison, c'est moi qui ai ordonné, qui ai fait toutes ces choses ; elles sont mon ouvrage* (2).

Ce qu'il y a de plus fâcheux, nos très-chers frères, c'est que ces dissentions politiques sont la principale cause des divisions religieuses, qui déchirent le sein de notre église, et que les unes et les autres se servent mutuellement d'alimens. Que la religion fasse entendre à tous, qu'ils doivent à la patrie le sacrifice de leurs volontés, de leurs intérêts particuliers ; et bientôt la charité, l'unité, la paix renaîtront dans l'église. Oui, nos très-chers frères, (et qui d'entre vous, pourroit n'en pas être vivement ému ?) oui, il se perpétue parmi nous, ce schisme désolant qui, depuis quelques années, porte le trouble dans tant de familles chrétiennes, sépare l'époux de son épouse, le frère de son frère, le père de ses enfans, et donne une nouvelle force aux ennemis de la religion de Jésus-Christ.

Nous déposons aujourd'hui entre vos mains l'engagement solemnel que la charité nous a inspiré, pour faire disparoître du milieu de nous cette guerre intestine, la perte de tant d'ames, puisqu'il est si difficile d'y conserver la charité, qui est le seul bien qui puisse nous attacher à J.-C. Tous les sacrifices que peuvent permettre la justice et la vérité, nous

(1) Exo. 8, 29.
(2) 3, Rois. 12, 24.

les ferons à la concorde et à la paix. Nous savons, comme le disoient les évêques d'Afrique, que *nous sommes évêques pour vous, et non pour nous, et que nous devons cesser de l'être, si votre avantage l'exige.* C'est pour nous un devoir ; et, nous sommes prêts à le remplir. Dieu nous en a donné la volonté ; et il nous donnera sans doute la force de l'exécuter : nous l'espérons de sa miséricorde.

Pour vous, pasteurs et fidèles, nous vous exhortons à faire ce qui est en vous, pour hâter de resserrer les liens de cette précieuse unité, qui sont, sinon rompus, au moins notablement relâchés. Quand il s'agit de rétablir la paix dans l'église, tous doivent, dit Gerson, y concourir par les moyens qui sont en leur pouvoir (1).

Si vous ne pouvez commander avec autorité, les larmes, les exhortations, les prières sont des armes puissantes que Dieu vous a remises : vous devez les employer ; et si elles partent d'un cœur plein d'amour pour l'église, Dieu les recevra favorablement.

Cependant, nos très-chers frères, en attendant ce moment heureux, qui doit être l'unique objet de vos desirs, comme il sera constamment celui de nos efforts, prenez garde de vous laisser entraîner par une attache opiniâtre à vos sentimens.

Il est nécessaire, dit S. Paul, qu'il y ait des scandales, des divisions dans l'église, afin de faire connoître ceux qui ont une vertu éprouvée (2). Mais malheur à ceux qui causent, qui entretiennent ces scandales ! malheur à ceux qui y participent !

---

(1) Gerson.

(2) 1. cor. 11, 19.

Non, *il ne peut y avoir*, selon la maxime de S. Augustin, *de justes raisons de rompre l'unité* (1). « Souvent, dit ce grand docteur de l'unité catholique ainsi que de la grace de Jésus-Christ, souvent Dieu cache certaines vérités à des savans, » pour faire éclater l'humble et patiente charité » qu'il a mise en eux, et pour faire mieux ressortir » leur amour pour l'unité. Car, ajoute-t-il, nous » sommes tous hommes, et il est de la foiblesse » humaine de se tromper. Mais aimer nos pensées » jusqu'à rompre l'unité, jusqu'à faire schisme avec » ceux qui ne pensent pas comme nous, c'est une » présomption diabolique (2). »

Voilà votre règle, nos très-chers frères. Que les pasteurs l'enseignent hautement à leurs peuples; et que les peuples y conforment leur conduite. L'erreur même n'autorise pas un schisme, parce que l'erreur n'exclut pas l'amour de la vérité, lorsque ceux qui l'ignorent sont disposés à l'embrasser aussi-tôt qu'elle leur sera connue. Que penser donc de toute rupture envers ceux qui se soumettent d'avance au jugement de l'église, sur les questions qui les divisent d'avec leurs frères; qui, loin d'être dans l'erreur, croient et professent hautement toutes les vérités de la religion catholique, apostolique et romaine, protestent de leur attachement inviolable à l'unité, et croient pouvoir, comme S. Cyprien, se rendre le témoignage qu'ils *conservent par leur patience la charité de l'esprit, l'honneur de leur collège, le lien de la foi et la concorde du sacerdoce* (3)?

---

(1) *Prescindendæ unitatis, nulla est justa necessitas.*
(2) De Bap. 4, 2, 05.
(3) Ep. 73.

Tenons-nous-en à la grande règle tracée par S. Augustin. Qu'il y ait unité parfaite dans les choses nécessaires, liberté dans celles qui sont douteuses, charité dans toutes (1).

Tel a toujours été, nos très-chers frères, l'esprit de l'église, au milieu des contestations qui ont pu s'élever entre les fidèles, lorsque la foi n'étoit pas attaquée : et telle fut constamment la conduite des personnages les plus recommandables par leur sainteté et par leurs lumières.

Il a déjà existé des temps, où les fidèles se trouvèrent partagés de sentimens, les uns s'attachant à un pasteur, les autres à un autre. Alors, comme aujourd'hui, des hommes emportés par un zèle qui n'étoit pas selon la science, faisoient des distinctions entre les messes, attaquoient la validité des sacremens administrés par ceux qui n'étoient pas de leur parti. Alors, comme aujourd'hui, on faisoit retentir ces imputations terribles d'*usurpateurs*, d'*intrus*, de *fauteurs d'usurpation*, de *schismatiques*.

Mais entendez ce qu'en pensa le célèbre Gerson, une des plus grandes lumières de l'église de France, dont les sages maximes ont été suivies dans le concile général de Constance, et adoptées par le consentement unanime de toutes les églises, puisqu'elles honorent toutes des saints qui ont vécu dans des partis absolument opposés.

« C'est, dit-il, une malice excessive, un acharnement outré. Les principes de ces hommes sont » faux, et leurs procedés un schisme très-certain » et très-pernicieux. Ce seroit, ajoute-t-il, une » témérité et même un scandale, dans une affaire

(1) *In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus charitas.*

» aussi controversée, d'oser regarder ses frères » engagés dans un autre parti, comme hors de » la voie du salut, comme excommuniés ou » comme fauteurs du schisme, de refuser d'en- » tendre leurs messes, ou de communiquer avec » eux dans les sacremens et dans les actes prin- » cipaux de la religion. Ceux qui tiendroient une » telle conduite, quand ils auroient la vérité pour » eux, sortiroient eux-mêmes de la voie du salut » par leur esprit de schisme. Car il peut se faire » (pesez bien, nos très-chers frères, cette réflexion » importante ; c'est toujours Gerson qui parle) » il peut se faire que des hommes qui soutiennent le » parti de la vérité, soient vraiment schismatiques, » pendant que ceux qui sont engagés dans le parti » contraire, ne le sont pas, si ceux-ci sont dans » la disposition de se soumettre au jugement que » l'église prononcera sur leur différend, et con- » servent l'unité avec ceux qui ne partagent pas » leur opinion (1) ».

Vous reconnoissez-là, nos très-chers frères, le langage de la charité chrétienne : et c'est celui qui sera toujours dans notre bouche, comme dans nos cœurs. Puisse-t-il être entendu de tous ! Peu-à-peu les préventions se dissiperoient, la fougue des passions s'éteindroit ; et les cœurs se rapprochant insensiblement, on finiroit par s'embrasser mutuellement, par ne faire tous qu'un *seul troupeau*, comme tous n'ont qu'*une même foi*, *un même Dieu*, *un même baptême*.

C'est au succès de cette réunion si desirée, et à laquelle paroissent attachés tout à-la-fois, et le

---

(1) *Ger. de modo habendi se tempore schismatis.*

sort de la religion dans nos contrées, et la tranquillité même de notre patrie, que nous consacrons, nos très-chers frères, tous nos soins et toute notre activité. *Nous combattons pour vous*, comme Josué; à l'exemple de Moyse et d'Aaron, élevez vos mains vers le ciel (1), pour en faire découler cette grace toute puissante qui peut seule nous assurer la victoire. Nous *plantons*, nous *arrosons* : invoquez pour nous et avec nous les secours de celui à qui seul il appartient de *donner l'accroissement* (2).

Mais tout nous assure, nos très-chers frères, que vous n'êtes point indifférens à nos efforts, et que vous y prenez toute la part que des membres du corps mystique de Jésus-Christ doivent prendre à la conservation et au bien de ce corps.

Bien plus, nous sommes instruits que plusieurs d'entre vous desirent y concourir, non-seulement par les vœux de leurs cœurs et par leurs prières auprès de Dieu, mais encore par leurs offrandes et leurs aumônes. Vous attendez que nous vous fassions connoître nos besoins, pour vous empresser d'y pourvoir selon vos facultés.

Nous rendons graces au Seigneur de ce qu'il a mis en vous ces généreuses dispositions. Non, vos pasteurs ne rougissent pas de partager la pauvreté de leur divin maître. Ils s'en glorifient, parce qu'elle honore leur ministère : ils savent que le Seigneur a ordonné *que ceux qui annoncent l'évangile vivent de l'évangile.* Déjà, à l'exemple des fidèles des premiers siècles de l'église, et malgré

(1) *Exo.* 17.
(2) 1 *Cor.* 3, 6.

la rigueur des temps, des ames pieuses et animées de l'esprit de Jésus-Christ, ont versé quelques offrandes dans nos mains : et nous pouvons leur rendre le même témoignage que Saint Paul aux fidèles de Macédoine, qu'elles *ont donné volontairement selon leur pouvoir et même au-delà de leur pouvoir* (1). Nous ne vous le disons pas, nos très-chers frères, *pour exciter le même zèle dans votre esprit*, mais pour *louer, par l'exemple de la sollicitude des autres, l'intention que vous avez témoignée.* C'est dans les sentimens d'une sincère confiance en la divine providence que nous avons entrepris cette œuvre pour la gloire de Dieu, pour le bien de son église et pour le salut de nos frères. Nous recevrons toujours avec reconnoissance les dons que cette providence daignera nous procurer, par le ministère de ceux qui lui servent d'instrumens. *Pourquoi*, disons-nous avec Saint Paul, *Ne recueillons-nous pas un peu de biens temporels de ceux parmi lesquels nous semons les biens spirituels* (2) ?

Enfin, nos très-chers frères, que personne de nous ne néglige rien, pour parvenir à ce qu'il n'y ait plus de *dissentions parmi nous ;* pour que nous puissions, *unis tous ensemble dans un même esprit et dans un même sentiment, n'avoir tous qu'un même langage* (3). Enfans d'un même père, qui est dans les cieux, ne formant tous qu'un même corps en Jésus-Christ, *ne divisons pas ce que Dieu a uni* (4); rattachons, par de nouveaux liens, ce que l'homme

---

(1) 2. *Cor.* 8 *et* 9.

(2) 1. *Cor.* 9, 12.

(3) 1. *Cor.* 1, 10.

(4) *S. Mat.* 19, 6.

ennemi a essayé de séparer : *et puisse le Dieu de paix nous rendre disposés à tout bien, afin que nous fassions tous sa volonté, lui-même faisant en nous ce qui lui est agréable par Jésus-Christ, le grand pasteur des brebis, à qui soit gloire dans les siècles des siècles.* Amen (1).

Décret de Pacification.

Le Concile national, desirant rétablir la paix de Jésus-Christ dans le cœur de tous les fidèles; réunir dans le même esprit de charité, dans la même soumission aux lois de la République, et sous la même discipline ecclésiastique, tous les ministres du Seigneur;

Desirant employer le zèle et les talens de tous ceux qui peuvent se rendre utiles à la religion et à la patrie; faire disparoître, autant qu'il est possible, les obstacles aux heureux fruits de leur divin ministère; pourvoir aux besoins des églises délaissées; et cependant se conformer constamment aux saints canons;

Considérant que les évêques et les prêtres, composant le Concile national, disposés à tous les sacrifices que l'amour de la paix et le bien des fidèles pourront exiger, croiroient faire injure à leurs frères les autres évêques et les autres prêtres de leur supposer des sentimens différens,

Déclare et décrète ce qui suit :

Art. Ier. L'Eglise gallicane proteste de son

(1) *Heb.* 13, 20 *et* 21.

attachement inviolable à l'Eglise catholique, apostolique et romaine; elle reconnoît que le pape en est de droit divin le chef visible, et qu'il a, en cette qualité, la primauté d'honneur et de jurisdiction.

II. Elle professe tous les dogmes reçus par l'Eglise universelle, et condamne avec elle toutes les erreurs qu'elle a proscrites.

III. Elle croit et enseigne notamment, 1°. que l'Eglise a reçu de Jésus-Christ le pouvoir de se gouverner elle-même, mais que son autorité est purement spirituelle; 2°. que l'épiscopat est essentiel au gouvernement de l'Eglise, et que les évêques sont de droit divin supérieurs aux prêtres, même en jurisdiction.

IV. Elle reconnoît que, hors le cas de nécessité, il faut avoir reçu de l'Eglise une mission canonique pour l'exercice légitime du ministère pastoral.

V. Elle exige de ses pasteurs le maintien de ses maximes et de ses libertés.

VI. Elle reconnoît pour bases fondamentales de sa discipline, l'élection des évêques par le clergé et par le peuple, et leur confirmation et institution par le métropolitain.

VII. Elle n'admet au rang de ses pasteurs que ceux qui ont manifesté leur fidélité à la république, et qui en ont donné la garantie prescrite par la loi.

VIII. Tous les pasteurs et prêtres qui sont restés fidèles à leur vocation seront appelés indistinctement à l'exercice du saint ministère, quelle qu'ait été leur opinion sur les questions qui ont divisé l'Eglise de France.

IX. S'il n'y a qu'un seul évêque pour un

même diocèse, ou un seul curé pour une même paroisse, il sera reconnu de tous.

X. Si une église a deux évêques, l'un désigné et consacré avant 1791, l'autre élu et consacré depuis cette époque, le plus ancien sera reconnu; l'autre lui succédera de plein droit: cette disposition est commune aux curés.

XI. Les évêques exerçans auront soin de pourvoir les curés qui auront cédé leur place, ainsi que ceux dont les cures ont été supprimées.

XII. Les évêques dont les siéges sont conservés, et qui voudront y rentrer en vertu des présentes dispositions, seront tenus de faire la déclaration de leur adhésion formelle au décret de pacification pardevant le métropolitain, ou à son défaut, pardevant le plus ancien suffragant, qui leur en donnera acte, pour être lu au prône de la messe de l'église cathédrale.

XIII. Les curés dont les cures sont conservées, et qui voudront y rentrer, seront tenus de faire la même déclaration à l'évêque diocésain, ou au presbytère, si le siége est vacant; et il leur en sera donné pareillement acte, pour être lu au prône de la messe de l'église paroissiale.

XIV. Les évêques et les curés mentionnés dans les deux articles précédens, se présenteront pour faire leur déclaration dans le délai de trois mois, à compter du jour de la proclamation du présent décret, dans l'église métropolitaine de Notre-Dame de Paris.

XV. Quant à ceux qui se présenteront après ce délai, le métropolitain et les suffragans réunis prendront pour les placer tous les moyens qui seront en leur pouvoir; ils conseilleront et feront eux-mêmes tous les sacrifices que pour-

ront demander l'amour de la paix et le bien des fidèles.

XVI. A l'égard des évêques dont les siéges sont supprimés, il sera pris en leur faveur, pour la distribution des siéges et des diocèses, tous les arrangemens que pourront exiger les localités et les besoins du peuple.

XVII. Le présent décret sera adressé à notre saint père le pape, qui sera supplié d'employer ses soins paternels pour pacifier l'Eglise de France.

XVIII. Il sera également adressé aux évêques des églises étrangères, aux évêques et aux prêtres résidans en France.

XIX. Il sera lu et publié au prône des messes paroissiales dans toutes les églises, le dimanche qui en suivra la réception.

† *Cl. LECOZ, présidant le Concile National de France.*

Lanjuinais, Ponsignon, Warenghem, Grappin, Clausse, Lechêne, Secrétaires.

De l'Imprimerie-Librairie Chrétienne rue Saint-Jacques, en face celle du Plâtre, N°. 278 et 279.